

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ■ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ■ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ■ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques, à caractère personnel.

71269

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3265 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Noufissa MEKOUEAR Veuve ACHOUR Farid

Date de naissance : 20/02/1952

Adresse : Kassabat el Rhei - Résidence

Oulfa - 9 lot 44 maison 18 - HARHOURA

Tél. : 06 61 32 74 12 Total des frais engagés : 4742,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- Y = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinsithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE

L'HOSPITALISATION EN HOPITAL

L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

PREVENTORIUM

SEJOUR EN MAISON DE REPOS

- LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit

- d'actes répétés en plusieurs séances ou actes

- globaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPÉDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade

DATE DE DEPOT



MUPRAS

Mutuelle de Prevoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS N° 434829

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom :
Matricule : Fonction : Poste :
Adresse :
Tél. : Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : Age :
Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : suivie Glaucone

S'il s'agit d'un accident : Causes et circonstances
.....
.....

A , le / /

Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet d'azurage
Dr. NAYME Karim
opticien
Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
Casablanca - Casablanca - Tel. 0522-26-60-79 / 0643-08-95

VOLET ADHERENT

N° 434829



MUPRAS

DECLARATION

Matricule N° :
Nom du patient :
Date de dépôt :
Montant engagé :
Nombre de pièces jointes :

Docteur Karim NAYME

Ophtalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة الجلالة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي و الشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 30 avril 2021

Mme ACHOUR NEE MEKOUE NOUFISSA

MONOPROST

1 goutte une fois par jour , dans les deux yeux, pendant 3 Mois
ne pas arrêter

TIMOCOMD 0.5 %: COLLYRE

1 goutte x 2/j ; 8 h & 20 h, dans les deux yeux, pendant 3 Mois
ne pas arrêter

LARMABAK

1 goutte 4 fois / jours , dans les deux yeux, pendant 3 Mois

Dr. NAYME Karim

Ophtalmologie

Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour

- Casablanca

Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca

5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) بجزئه النسيم البيضاء

• + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

karim.nayme@gmail.com **Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim**

ordonnance Ophthalmo

Monoprost 50 microgrammes/ml

collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP

Barcode: 6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,

B.P N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml

collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP

Barcode: 6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,

B.P N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

Monoprost 50 microgrammes/ml

collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178,90 DH

AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP

Barcode: 6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,

B.P N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

3 monoprost

Steripharma

PPV:103,00 dh

A utiliser avant: / Lot n°

1 0 / 2 0 2 2

2 9 7 6 2 0

2 Timo-comod

Steripharma

PPV:103,00 dh

A utiliser avant: / Lot n°

0 8 / 2 0 2 3

2 9 9 4 9 3

Docteur Karim NAYME

Ophtalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux

Chirurgie de cataracte - Glaucome

Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône

Oeil et diabète

Adaptation en lentilles de contact

Pathologie vitréo-rétinienne

Chirurgies des paupières et des voies lacrymales



الدكتور كريم النعيم

طبيب العيون

أمراض و جراحة العيون

جراحة المجلالة داء الزرق

تصحيح البصر بالليزر

إصابة العين بداء السكري

العدسات اللاصقة الطبية

أمراض السائل الزجاجي والشبكة

جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 30 avril 2021

Mme ACHOUR NEE MEKOUAR NOUFISSA

Monture + verres correcteurs progressifs

Antireflets

VL : OD = + 1.00

OG = + 1.25 (- 0.25 à 90°)

VP : ODG = Add : + 3.00

DIRECT OPTIC S.A.R.L
 Opticien - Optométriste
 2 - Rte. Sidi Abdellah Smaïn Hay hassani
 Casablanca
 RC : 275701 - PAT : 34391234 - IF : 14408766
 Tel : +212 36 62 44

Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie

Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca

5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) قرية النسيم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com **⌚ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim**

Direct Optic

Casablanca Le : 18/05/2021

FACTURE N° 02044

Client : M^{me} ACTHOUR-NEE
MEKOUAR Noufissa

Désignation	Quantité	Montant TTC
Menture optique	1	800,00
2 verres connecteur progressif photomacron antireflet	2	1500,00

DIRECT OPTIC S.A.R.L
Opticien - Optométriste
31 Bd Sidi Abderrahmane Hay hassani
Casablanca
RC : 275787 - PAT : 34891234 - IF : 14408766
Tél : 0522 36 62 44

TOTAL TTC	2300,00
DONT TVA (20%)	122,00

31, Bd Sidi Abderrahmane, près de la Clinique Yasmine, Hay Hassani, Casablanca

Tél : 05 22 36 62 44 - Site : www.directoptic.ma

Patente : 34891234 - I.F : 14408766 - ICE : 0000058600032

Docteur Karim NAYME
Ophthalmologiste
Maladies et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kérotocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون
جراحة المجلالة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي والشبكة
جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 30 avril 2021

Mme ACHOUR NEE MEKOUAR NOUFISSA

OCT maculaire et du nerf optique

Dr. NAYME Karim
Ophthalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca
5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) بجزئه النسيم البيضاء
📞 + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

جراحة المقلة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطيبة
أمراض السائل الزجاجي و الشبكة
جراحة المفون و مسالك الدموع

..... Le

Compte Rendu Oct Maculaire

Identité : Achour Nee mekouar nou P 880

Renseignements cliniques :

flair Blanche

Résultats :

OD :

- Central Subfield Thickness (CST) : 215
- Cube Average Thickness : 264
- Epithélium pigmentaire régulier, intact, d'épaisseur normale
- Absence d'anomalie choroïdienne décelable
- Les couches rétiniennes externes (IS-OS et MLE) sont intactes
- Absence de logettes cystoïdes
- La dépression foveolaire est respectée
- RNFL - 73

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemour) Lot. Nassim Casablanca
5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) الجنة التسيم البيضاء

• + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

OG :

- Central Subfield Thickness (CST) : 275
- Cube Average Thickness : 262
- Epithélium pigmentaire régulier, intact, d'épaisseur normale
- Absence d'anomalie choroïdienne décelable
- Les couches rétiniennes externes (IS-OS et MLE) sont intactes
- Les couches rétiniennes externes sont intactes
- Absence de logettes cystoïdes
- La dépression fovéolaire est respectée
- RNP : 84

Signature :


Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour
- Casablanca -
Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95



PHARMACIE ANDALOUS

N° 001365

Mme le 30-04-21
M

Dr. Achour Née M'hamed Naoufine

Quantité	Désignation	P.U.	Montant
03	Monoprost gel 10,90	536,70	
2	Tint Colloidal gel 103,00	206,00	
Total = 742,70 Dhs.			
Paiement par chèque et carte bleue			
Sept Cent Quarante Deux Dirhams			
et 70 Dhs			
PHARMACIE ANDALOUS Rochidiaoui Angle Av 2 Mars et Bd Panoramique Casablanca - Tel: 05 22 21 17 85 - GSM: 06 61 20 47 78			

394, Angle Av 2 Mars et Bd Panoramique

Tél : 05 22 21 17 85 - 05 22 52 80 31 - GSM : 06 61 20 47 78 - Domicile : 05 22 36 44 24 - Casablanca

IF: 51309210 - PT : 34910090 - RC : 5264 - CNSS : 1799602 - ICE : 001628834000021



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

جراحة الجلالة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة آذن بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي و الشبكية
جراحة الجفون و مسالك الدموع

casablanca

Le 30 avril 2021

Mme ACHOUR NEE MEKOUAR NOUFISSA

Champ visuel automatisé (programme glaucome)

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPIE - DÉPT OPHTHALMOLOGIE
185, Bd. Abdellah Boutaleb Rés. Walili - Casablanca
tel: 05 22 26 26 26 - GSM : 06 61 63 34 26

Dr. NAYME Karim

Ophthalmologie

Lot. Nassim, Lot N°5 Route d'Azemmour

- Casablanca -

Tél: 0522-36-60-79 / 0643-08-22-95

Prise de RDV par téléphone

5, Bd Abdelhadi Boutaleb (ex Rte d'Azemmour) Lot. Nassim Casablanca
5، شارع عبد الهادي بوطالب (طريق أزمور سابقاً) الجنة النسيم البيضاء

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ⚡ Cabinet ophthalmologie Dr nayme karim

Docteur Karim NAYME
Ophthalmologiste
Médecine et chirurgie des yeux



Chirurgie de cataracte - Glaucome
Chirurgie réfractive - Traitement du Kératocône
Oeil et diabète
Adaptation en lentilles de contact
Pathologie vitréo-rétinienne
Chirurgies des paupières et des voies lacrymales

الدكتور كريم النعيم
طبيب العيون
أمراض و جراحة العيون

جراحة الملاحة داء الزرق
تصحيح البصر بالليزر
إصابة العين بداء السكري
العدسات اللاصقة الطبية
أمراض السائل الزجاجي و الشبكة
جراحة الجفون و مسالك الدموع

Casablanca au 30/04/2021

NOTE D'HONNORAIRES

Nous soussignée DR NAYME KARIM, reconnais que Mme ACHOUR NEE MEKOUAR NOUFISSA

A payé la 1000dh pour Oct Maculaire Et Papillaire

Le présent facture est établi à la demande de l'intéressé pour servir et faire ce que de droit

Dr. NAYME Karim
Ophtalmologie
Lot. Nassim Lot N°5 Route d'Azemmour
Casablanca -
Tél: 0522 36-60-79 / 0643-08-22-95

⌚ + 212 522 36 60 79 / 06 43 08 22 95

✉ karim.nayme@gmail.com ☰ Cabinet ophtalmologie Dr nayme karim

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



Casa le 07/05/2021
ICE : 00180477700038
TP : 34309939
IF : 41909940

FACTURE

Nom et Prénom : MEKOUAR NOUFISSA EP ACHOUR

Examen : CHAMP VISUEL

Prix : 500DH

MONTANT : (CINQ CENT DIRHAMS)

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd ABDELMOUNEN RES. WALILI - CASABLANCA
Tél: 05 22 26 26 26 GSM : 06 61 63 34 26

CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE

MME SERRAJ HANANE EP. FILALI

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER



Casa le 07/05/2021

Mme MEKOUAR NOUFISSA EP ACHOUR

Cher Docteur,

→ **L'examen du champ visuel automatisé Central 24-2 montre au niveau ODG:**

***Blanc-Blanc**

OD : Le seuil foveal 37 dB.

Les indices globaux de la déviation totale et individuelle sont normaux.

C/C : Le CV et le THG sont dans les limites normales.

OG : Le seuil foveal 36 dB.

Les indices globaux de la déviation totale et individuelle sont normaux.

C/C : Le CV et le THG sont dans les limites normales.

***Bleu-Jaune**

OD : Le seuil foveal 17 dB

Légère baisse de la sensibilité rétinienne.

OG : Le seuil foveal 11 dB

Légère baisse de la sensibilité rétinienne.

Bien à vous

Mme. SERRAJ Hanane Ep. FILALI
CENTRE D'ORTHOPTIE - D'ELECTROPHYSIOLOGIE
185, Bd. Abdelmoumen Rés. Walili - Casa
Tél: 05 22 26 26 26 - GSM : 06 61 63 34 26